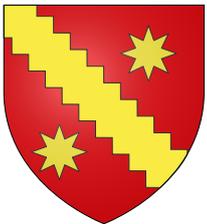
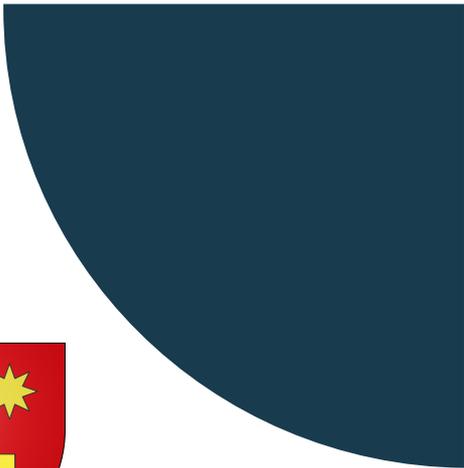


Hurtigheim

Actualités



Édition
2022 / 2023



Janvier 2023

Le mot du maire

Madame, Monsieur, chers habitants,

L'année dernière, à la même époque, j'appelais à la vigilance vis-à-vis du virus Covid 19 qui sévissait pratiquement depuis 2 ans. Il n'a pas complètement disparu mais il est moins prégnant depuis l'été dernier. Les activités associatives ont pu redémarrer créant à nouveau ce lien social dont nous étions privés depuis des mois. Nous nous en réjouissons tous.

Dès le printemps, grâce au comité de l'Association Socioculturelle et Sportive, la fête de la musique et la fête du 13 juillet avaient à nouveau droit de citer. En septembre les mêmes ont pris le relais de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers pour organiser le messti.

Quant à l'Association des Arboriculteurs, elle a proposé la visite de la Landesgartenschau à Neuenburg am Rhein en Allemagne à la fin de l'été, suivie d'une soirée harengs au retour des frimas de l'automne.

Les décors d'Halloween à peine enlevés, ceux de Noël ont fait leur apparition. Crise énergétique oblige, les guirlandes lumineuses étaient certes en diminution, mais les décors naturels confectionnés et mis en place par le groupe des « petites mains » sont venus compléter les illuminations.

Et puis il y a eu cette première avec la journée « Hurtigheim Fête Noël » le 3 décembre dernier. Une journée féerique pour petits et grands. Une initiative que nous devons à l'équipe du président de l'Association Socioculturelle et Sportive Raphaël Krack. La réussite était au rendez-vous, certes elle revient aux organisateurs mais elle est aussi à mettre à l'actif de toutes celles et ceux qui se sont impliqués pour cette fête.

Cela serait manquer de respect à Claude mon adjoint qui est au four et au moulin, aux conseillers municipaux et aux employés communaux si je ne citais pas la commune qui à chaque fois est venue soutenir matériellement et financièrement les différentes manifestations.

La traditionnelle fête de l'Avent organisée par la paroisse, la cérémonie du 11 novembre, le repas de Noël des aînés sont venus compléter une année plutôt festive.

L'entame de 2023 a emboité le pas avec la cérémonie des vœux et le « Stamdisch » dès le 3 janvier. Ce dernier, à l'initiative de Nathalie et de Josiane reprend son rythme mensuel tous les premiers mardis du mois.

Au nom du conseil municipal je voudrais donc remercier sincèrement tous les acteurs de cette vie associative. La fréquentation des différentes manifestations a montré l'importance de ces moments de convivialité après 2 années de disette. En 2023 pour que la morosité ambiante ne vienne pas prendre le dessus et pour que la vie associative retrouve toute sa place, venez nombreux et nombreuses aux différentes manifestations.

Au plaisir de vous rencontrer à l'occasion d'un rassemblement festif.

*Votre maire,
Jean-Jacques RUCH*

LA MAIRIE COMMUNIQUE

Rappel des principales décisions prises par le Conseil Municipal en 2022

(il est à noter que l'intégralité des PV de réunion est affichée à la mairie et à l'école après chaque conseil)



La population totale notifiée au 1^{er} janvier 2023 par l'INSEE fait état de **1004 habitants**. (+ 18)

En séance du 31 janvier et du 4 avril 2022

- **Budget communal** : Le 31 janvier, le Conseil Municipal a validé le compte administratif 2021. La section de fonctionnement affiche un excédent de clôture de 548 719,76 €. La section d'investissement se solde par un déficit de 218 092,63 €. Les travaux de la rue de l'École n'étant pas encore terminés au moment où le résultat 2021 a été approuvé, des restes à réaliser ont été prévus pour un total de 253 056 € en dépenses, et de 29 939 € en recettes. Un montant de 107 510,10 € a été affecté à la section de fonctionnement du budget primitif 2022, et une somme de 441 209,63 € a été affectée en réserves pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement. Le budget primitif 2022 a été entériné le 4 avril, avec un équilibre de 651 198,01 € pour la section de fonctionnement, et de 760 653,29 € pour l'investissement.



• **Travaux** : Le conseil municipal a validé le programme des travaux pour 2022. Après l'ouverture de l'école maternelle en février, des aménagements extérieurs ont été prévus pour améliorer la sécurité des élèves et de leurs familles. Des rambardes ont été posées rue de l'école pour matérialiser le trottoir. De plus, il a été prévu que l'enceinte de l'école soit entièrement clôturée. Le grand logement à l'étage de l'école, qui a déjà bénéficié de gros travaux d'isolation en 2021, a accueilli des locataires après avoir été rafraîchi du sol au plafond, grâce aux bons soins de Claude GRIMM. Des travaux d'isolation et de ravalement de façade ont également été planifiés au presbytère. Le remplacement des fenêtres est prévu pour 2023.



- **Aménagement d'une aire de jeux au city-stade** : Lors de la séance du 4 avril 2022, le Conseil Municipal a validé le projet d'aménager une aire de jeux au city-stade, afin de répondre à la demande des familles qui n'ont plus d'espace de loisirs depuis la réouverture de l'école. Le conseil a retenu l'offre de la société Alsavert de

Bergbieten pour un montant HT de 37 267,91 € pour la fourniture et la pose de l'aire de jeux, et la réalisation des aménagements de terrain. La pose d'une clôture périphérique a été validée pour une somme de 6 042,63 €. L'aire de jeux comprend un pavillon multi-activités avec toboggan, un jeu à ressort, ainsi qu'une balançoire qui ont été posés sur un sol souple, conforme aux normes en vigueur.

En séance du 23 mai et du 20 juin 2022

- **Budget** : Le conseil municipal a validé le passage à la nomenclature comptable M57 développée à compter du 1^{er} janvier 2023 (la loi impose de l'adopter au 1^{er} janvier 2024 au plus tard). Ce cadre juridique est destiné à harmoniser la gestion des comptabilités de toutes les collectivités locales (communes, départements, régions, etc...)
- **Gestion administrative** : Les actes pris par les communes (délibérations, décisions et arrêtés) entrent en vigueur dès qu'ils sont publiés ou notifiés. La loi impose depuis le 1^{er} janvier 2022 que cette publication se fasse par voie électronique, sur le site internet de la collectivité. Les communes de moins de 3500 habitants bénéficient cependant d'une dérogation. Elles peuvent opter pour une publication papier, et doubler si elles le souhaitent avec une publication électronique, pour certaines affaires pouvant intéresser le plus grand nombre. Le Conseil Municipal a validé cette dernière option.



En séance du 29 août du 17 octobre 2022

- **Fin de concession réseau câblé** : En prévision de l'arrivée de la fibre optique à l'automne 2021, les 5 communes de l'ancien SIVOM Ackerland ont décidé de mettre fin à la concession avec SFR pour le réseau câblé, car la loi interdit la cohabitation d'un réseau d'initiative publique (fibre) et d'un réseau privé (câble SFR). SFR demandait des indemnités pour la valeur non amortie du réseau au 31 mars 2022, qui s'élevaient initialement à plus de 9000 euros. Les Maires des 5 communes ont mené une négociation conjointe auprès de SFR pour finalement trouver un accord commun pour l'ancien SIVOM Ackerland. Le montant est désormais porté à 4 334 € pour Hurtigheim. Le conseil municipal a validé ce montant en séance du 29 août 2022.

- **Personnel** : La loi du 18 novembre 2016 impose aux employeurs publics de mettre en place une médiation obligatoire en cas de litige avec un agent. La médiation est un mode de règlement alternatif des conflits qui s'inscrit dans le cadre de la modernisation de la justice administrative. Le Conseil municipal a décidé d'entériner sa convention avec le Centre de Gestion du Bas-Rhin, qui a pérennisé ce service après une période d'essai de 4 ans.

En séance du 12 décembre 2022

- **Eclairage public** : Afin de réaliser des économies d'énergie et lutter contre la pollution lumineuse, le Conseil Municipal a validé l'extinction de l'éclairage public de 23h à 5h du matin. Des horloges astronomiques ont été installées dans les armoires du réseau afin de déclencher cette extinction à heure fixe. Du fait de l'extinction nocturne, le Conseil Municipal a décidé de sécuriser le franchissement des obstacles sur la chaussée au moyen d'indicateurs lumineux à batterie photovoltaïque. L'installation se fera au courant des mois de février-mars 2023.



- **Loyer de la salle communale** : la dernière augmentation de loyer de la salle communale datant de 2010, le Conseil Municipal a décidé de revaloriser le prix de la location week-end. Le nouveau tarif est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2023. La participation pour le chauffage n'a pas été revalorisée, elle reste fixée à 20 €. Les nouveaux tarifs sont fixés comme tel :

		Périodicité	2022	2023
Tarif habitant		Demi-journée (max 6h)	50 €	50 €
		Week-end sans chauffage	130 €	140 €
		Week-end avec chauffage	150 €	160 €
Tarif extérieur		Demi-journée (max 6 heures)	100 €	100 €
		Week-end sans chauffage	230 €	250 €
		Week-end avec chauffage	250 €	270 €

- **Réparation de l'orgue** : A la suite d'une avarie électrique, l'orgue de l'église était hors-service depuis le début d'année 2022. Un nouveau moteur, ainsi qu'un caisson d'insonorisation ont été installés par l'entreprise Muhleisen d'Eschau le 11 octobre dernier. L'église et l'orgue étant la propriété de la commune, la facture à hauteur de 9 423,60 € lui incombe. Ce montant a néanmoins pu être allégé grâce à l'appel aux dons conduit par la paroisse protestante auprès des villageois. Le Maire et l'ensemble des conseillers municipaux remercient chaleureusement la paroisse pour la subvention versée de 3 360 euros.



Principaux travaux réalisés en 2022



Aménagement de la voirie et sécurisation des abords de l'école.



Orgue : Fourniture d'un nouveau moteur dans un caisson insonorisé



Ravalement de façade au presbytère et isolation intérieure



Aménagement d'une aire de jeux



Terrassement et engazonnement du terrain derrière l'école

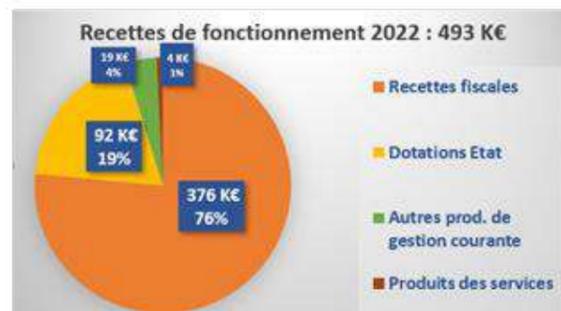
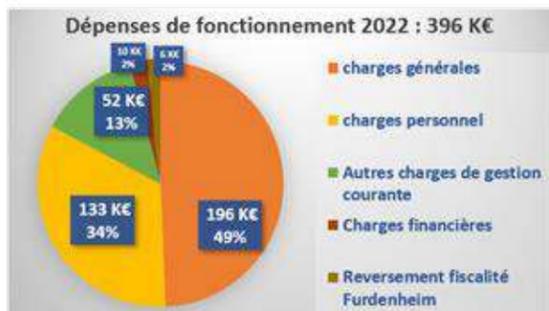


Remise en état de chalets pour le marché de Noël du 03/12



Finances Communales 2022

Quelques chiffres clés



Excédent de Fonctionnement : 97 K€
qui sera affecté aux investissements futurs



Excédent d'Investissement : 177 K€

Investissements réalisés en 2022 :

321 K€

- Réaménagement voirie Rue de l'école : 244 K€
 - o Travaux enfouissement réseaux d'électrification rue de l'école : 59 K€
 - o Travaux voirie : 185 K€
- Aire de jeux : 52 K€
- Rénovation orgue de l'église: 10 K€ (subvention reçue de la paroisse 3 K€)
- Clôture Groupe Scolaire : 8 K€
- Acquisition terrain pour alignement : 3 K€
- Travaux Logements Ecole : 4 K€

Report 2021 :

Excédent de Fonctionnement : 108 k€
Déficit d'Investissement : -218 k€

Zoom sur les investissements à venir :

- Rajout d'une nouvelle classe en élémentaire sur le site de Furdenheim
- Aménagement voirie Lotissement « Carai »
- Aménagement du parc de l'église

SIVOM Ackerland

Furdenheim - Hurtigheim - Quatzenheim

Changements des Statuts

Le siège du SIVOM Ackerland se trouve désormais à la mairie de Furdenheim au 33, rue de la Mairie - 67117 Furdenheim. Tél : 03 88 69 02 55 - sivomackerland@gmail.fr

Suite au départ de la secrétaire Céline Zeissloff le 1er septembre 2022, le secrétariat est assuré par Bérénice Clivet et Maeva Schaudel.

Suite à la nomination d'un titulaire supplémentaire pour la commune de Furdenheim le comité directeur se compose comme suit :

Hurtigheim : Ruch Jean-Jacques - Président

Grimm Claude - titulaire

Piecko Suzy - suppléante

Jung Guillaume - suppléant

Furdenheim : Herrmann Marc - Vice-Président

Wurtz Jacques - titulaire

Dott Sylvie - titulaire

Dhiver Armelle - suppléante

Lux Céline - suppléante

Quatzenheim : Wagner Jacky - Vice-Président

Freysz Clarisse - titulaire

Merkling Monique - suppléante

Hamm Pascaline - suppléante

Ecoles et périscolaires

Le projet de construction de deux écoles initié par le SIVOM Ackerland en 2017 a pris fin en février dernier avec l'ouverture de l'école maternelle à Hurtigheim. Nos enfants bénéficient désormais de deux bâtiments opérationnels et fonctionnels. Sept classes élémentaires à Furdenheim et cinq classes maternelles à Hurtigheim. Aux dires des enseignantes et de nos Atsems les deux bâtiments offrent des conditions optimales dans leur travail de tous les jours.

L'écho est tout aussi élogieux auprès des élèves, des parents et de ceux et celles qui se sont déplacés le jour des portes ouvertes en juin dernier.

Seul bémol, la réalisation s'est avérée trop petite trop vite suite à un urbanisme galopant depuis quelques années et qui s'est encore accéléré ces derniers temps. 328 élèves scolarisés cette année contre 295 à la rentrée précédente.





Crédit photo : Michael BOUTON

Cela nous amène à rajouter une classe supplémentaire à Furdenheim pour la prochaine rentrée afin d'éviter des classes surchargées. Le projet engagé sur 2023 s'élèvera à 300 000 €.

Côté périscolaire la **Communauté de Communes du Kochersberg Ackerland** enregistre la même augmentation notamment pour le repas de midi. Pour satisfaire le plus grand nombre de parents une cantine a été ouverte dans les locaux de la salle judo/basket à Furdenheim.



BILAN FINANCIER

Ecoles de Furdenheim - Hurtigheim

	<i>Furdenheim</i>	<i>Hurtigheim</i>	<i>Total</i>
Montant des travaux TTC	2 856 497 €	2 361 784 €	5 218 281 €
Dotation d'équipement des territoires (DETR)	564 400 €	191 900 €	756 300 €
Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)	189 104 €	211 800 €	400 904 €
Subvention départementale	395 154 €	324 123 €	719 277 €
Subvention Région (bois)	4 364 €		4 364 €
Total subventions	1 153 022 €	727 823 €	1 880 845 €
Reste à charge pour le Sivom (subventions et TVA déduites)			2 481 430 €

Périscolaires de Hurtigheim et Furdenheim

	<i>Furdenheim</i>	<i>Hurtigheim</i>	<i>Total</i>
Montant des travaux TTC	1 924 234 €	1 581 807 €	3 506 041 €
Dotation d'équipement des territoires (DETR)	285 376 €	290 317 €	575 693 €
Subvention Caisse d'Allocations Familiales (CAF)	259 493	120 000 €	379 493 €
Subvention départementale	159 305 €	131 516 €	290 822 €
Subvention Région (bois)	2 835 €		2 835 €
Total subventions	707 009 €	541 833 €	1 248 842 €
Reste à charge pour la Comcom (subventions et TVA déduites)			1 682 068 €

DECHETS MENAGERS



La Communauté de Communes Kochersberg-Ackerland

Vous êtes régulièrement informés des actions que mène la Communauté de Communes à travers le « Cocoriko » qui paraît trimestriellement. Néanmoins il nous paraît utile de faire quelques rappels concernant le traitement des déchets.

Chaque famille qui emménage dans notre commune doit se faire inscrire au Trèfle à Truchtersheim. Elle sera alors dotée :

- d'une poubelle grise 120L (ordures ménagères). Il est possible d'être doté d'une 2^{ème} poubelle qui sera facturée au même prix que la 1^{ère}.
- d'une poubelle avec couvercle jaune 240L (papiers, cartons, bouteilles plastiques, canettes et emballages/films plastiques)
- d'un badge donnant accès aux 2 déchetteries situées à Dossenheim et à Pfulgriesheim.

Logement neuf 1^{ère} dotation : les poubelles et le badge sont à récupérer au Trèfle à Truchtersheim. En cas de difficultés notamment au niveau du transport des poubelles vous pouvez prendre contact avec la mairie.

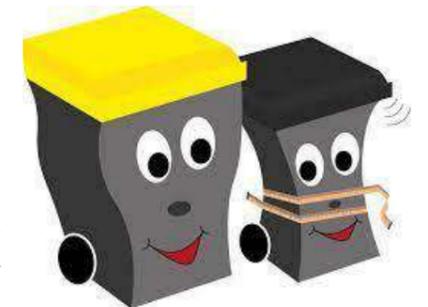
Logement existant (changement de locataire) : La famille qui emménage doit s'inscrire au Trèfle en précisant le numéro de la poubelle grise (la jaune n'est pas numérotée) dont le logement est doté. La puce sera alors activée à distance pour permettre au camion de la vider. Tant que cette opération ne sera pas faite, le camion ne reconnaîtra pas la poubelle et la laissera sur place.

Nous rappelons qu'il est dans l'intérêt des **familles qui déménagent** de signaler leur départ aux services de la Communauté de Communes au Trèfle pour arrêter la facturation du service.

Fréquence du Ramassage des déchets,

En 2023, le calendrier de ramassage s'établit comme suit :

- le camion de ramassage pour les ordures ménagères (poubelle grise) **passera tous les mardis** (sauf jour férié).
- le camion de ramassage pour les papiers, cartons, matières plastiques et canettes (couvercle jaune) passera le **mercredi les semaines impaires** (sauf jour férié).



Un calendrier de collecte pour toute l'année 2023 vous a été distribué. Nous en tenons aussi à votre disposition à la mairie.

La facturation est semestrielle :

- La part fixe (abonnement au service) est de 80 €, (60 € pour une personne vivant seule) pour une poubelle de 120 litres pour 8 levées. Chaque levée supplémentaire est facturée à 2 €. Les 10 premiers kilos collectés durant le semestre sont compris dans la part fixe, les suivants sont fixés à 0,20 € le kilo.
- Pour les logements collectifs la part fixe est de 62 € par logement. Les levées sont facturées à 2 € dès la première levée et le kilo est à 0,20 €.
- Les poubelles avec couvercle jaune sont levées tous les 15 jours (voir modalités ci-dessous). Le nombre de levée n'a aucune incidence sur le prix.

- Les passages en déchetterie sont facturés à 5 € à partir du 14^{ème} passage. Les 13 premiers sont inclus dans la part fixe. Le badge est obligatoire pour chaque passage en déchetterie. En cas de perte, s'adresser à la Communauté de Communes qui :
 - désactivera le badge perdu
 - vous dotera d'un nouveau badge moyennant 15 €.

Infos déchetteries :

Notre territoire compte deux déchetteries, situées à Dossenheim-Kochersberg et à Pfulgriesheim et deux dépôts verts à Ittenheim et Willgothem. Les dépôts verts sont accessibles à tout moment avec le badge.

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

Jours	Eté*		Hiver*	
	Dossenheim-Kochersberg	Pfulgriesheim	Dossenheim-Kochersberg	Pfulgriesheim
Lundi	14h - 18h	fermé	14h - 17h	fermé
Mardi	fermé	14h - 18h	fermé	14h - 17h
Mercredi	9h - 12h & 14h - 18h	14h - 18h	14h - 17h	14h - 17h
Jeudi	fermé	14h - 18h	fermé	14h - 17h
Vendredi	9h - 12h & 14h - 18h	14h - 18h	14h - 17h	fermé
Samedi	9h - 18h	9h - 18h	9h - 17h	9h - 17h

*Horaires d'été : du 1^{er} avril au 31 oct. /horaires d'hiver : du 1^{er} nov. au 31 mars

Les conteneurs d'apport volontaire verres et vêtements :

Les conteneurs sont situés à l'entrée de la piste cyclable qui mène à Furdenheim. Cela ne concerne que la collecte du verre et des vêtements et chaussures destinés à la Croix Rouge.



Les conteneurs papier ont été supprimés suite à la dotation généralisée d'une poubelle jaune (240L) par famille sur l'ensemble de la Communauté de Communes.

Le camion de ramassage n'est pas censé ramasser le surplus déposé à côté des poubelles.

Nous déplorons de plus en plus de dépôts d'objets divers y compris des déchets ménagers à côté des conteneurs ou sur

le ban communal. Suite à ces incivilités qui se multiplient, nous avons décidé de déposer plainte à la gendarmerie à chaque fois qu'un fauteur a pu être identifié.

Cette infraction est passible d'une amende de 2^{ème} classe pouvant aller de 150 à 1 500€.

Quelques rappels en matière de tri :

COLLECTE SÉLECTIVE



Ces déchets sont acceptés **uniquement en vrac** dans les poubelles de tri collectées les mercredis en semaines impaires.

Ces déchets n'ont pas besoin d'être rincés : bien les vider suffit !

Interdit : le verre, les emballages volumineux (cartons, polystyrène...) et tout ce qui n'est pas un emballage (ex : les jouets, masques, gants, mouchoirs, nappes, lingettes, cotons, essuie-tout, stylos, vaisselle, brosse à dents, cintres, mégots, éponges, couches, litières...)



Bien vivre ensemble : Quelques rappels concernant les chiens

Depuis quelques semaines nous recevons de fréquents signalements de chiens non tenus en laisse sur la piste cyclable qui mène à Furdenheim, notamment aux abords de l'aire de jeux destinée à accueillir de jeunes enfants.

Nous vous rappelons que le Règlement Sanitaire Départemental (article 99.6) précise que les chiens peuvent circuler sur la voie publique qu'à condition qu'ils soient tenus en laisse. Toute infraction à cette règle pourra être constatée par la gendarmerie, d'autant que des panneaux précisant cette obligation seront prochainement apposés à proximité de l'aire de jeux.



Déjections canines : Zéro respect = Zéro tolérance !

Depuis le 11 décembre 2020, le **nouvel article R.634-2 du code pénal** modifie les sanctions liées à ce type d'infraction (tout comme le dépôt d'un sac d'ordures hors emplacements, le jet d'un mégot ou d'un masque, le fait de cracher ou d'uriner...). Jusque-là passible d'une contravention de 3^e classe à 68€, il s'agit désormais d'une **contravention de 4^e classe punie d'une amende forfaitaire de 135€** (règlement du PV dans un délai de 45 jours ou 60 jours par télé procédure sur Internet). Elle peut être majorée à 375€ (en cas de paiement après 45 jours ou 60 jours selon le mode de règlement).



Chiens catégorisés : Etre en règle pour la sécurité de tous !

Votre chien est catégorisé chien d'attaque, de garde ou de défense ? Il doit être toujours tenu en laisse et muselé. De plus, un permis de détention est nécessaire ; Il fait suite à une formation d'aptitude à la détention de l'animal et à une évaluation comportementale réalisée par un vétérinaire agréé par la Préfecture.

Pour mémoire :

- Les chiens de 1^{ère} catégorie, chiens d'attaques ont de type Pitbull, Boerbull et Tosa
- Les chiens de 2^{ème} catégorie, chiens de garde ou de défense sont de race (inscrits au « Livre des Origines Français » American Staffordshire Terrier, Tosa, Rottweiler.

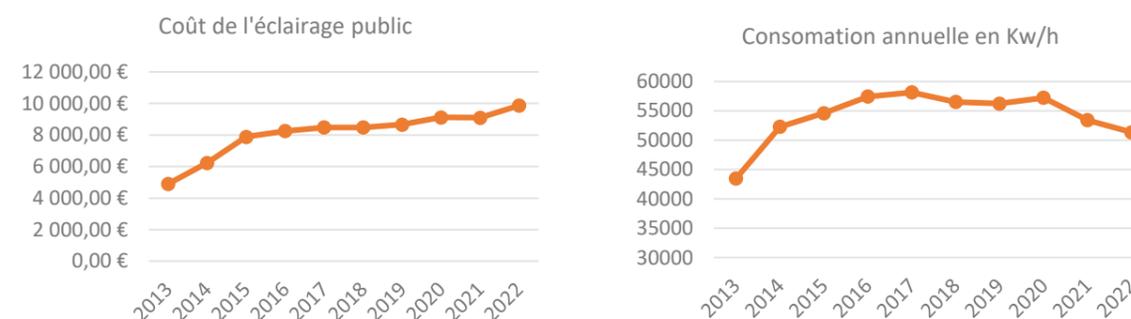
Eclairage Public

Comme toutes les collectivités nous sommes confrontés à la hausse du prix des énergies. Nous n'avons pas attendu la crise énergétique pour agir. Depuis 2017 nous déployons un programme de remplacement des ampoules halogènes par des LEDs moins énergivores.

Par cette action, tout en augmentant le nombre de lampadaires notamment dans la rue de l'Ecole nous consommons moins sur l'ensemble du réseau. Moins 11% de consommation électrique depuis 2017 mais dans le même temps un coût qui augmente de 16% pour atteindre pratiquement les 10 000 € en 2022. En 10 ans le kWh a augmenté de 88 % au niveau de l'éclairage public.

Dorénavant les lampadaires seront éteints de 23 à 5 heures du matin.

Quelques chiffres :



Passage du ramoneur

Pensez à faire ramoner vos conduits de fumée 2 fois par an (fioul ou bois) et 1 fois par an (gaz). L'entreprise de ramonage FISCHER, de Bouxwiller, organise deux tournées annuelles dans notre commune. La prochaine tournée aura lieu en **deuxième quinzaine du mois de février 2023**



Attention, l'entreprise ne réalise plus de porte à porte, il est impératif de prendre rendez-vous :

Bon à savoir : Vous pouvez être avertis par SMS des dates de venue du ramoneur dans le village. Pour cela, n'oubliez pas de vous inscrire aux « alertes passage » sur la page d'accueil du site internet : <https://www.ramonage-fischer.fr/>



03 88 70 76 74
14 route d'Obermodern
67330 Bouxwiller

Zone à Faibles Emissions-mobilité dans l'Eurométropole (ZFE)

Depuis le 1^{er} janvier 2023 les véhicules Crit'air 5 ne peuvent plus circuler, sous peine d'amende, sur le territoire des 23 communes de l'Eurométropole. (Achenheim, Breuschwickersheim, Osthoffen, Oberhausbergen, Wolfisheim entre autres).

En 2024 ce seront les véhicules Crit'air 4 qui seront interdits. Progressivement la règle sera étendue aux autres véhicules selon un calendrier ci-dessous



	Crit'air 5	Crit'air 4	Crit'air 3	Crit'air 2	Crit'air 1
Janvier 2023					
Janvier 2024					
Janvier 2025					
Janvier 2028					

Comment sont classés les véhicules ?

Les véhicules sont classés selon le mode de propulsion et la date de leur mise en circulation (m.e.c.)



Crit'air 0	Crit'air 1	Crit'air 2	Crit'air 3	Crit'air 4	Crit'air 5
Véhicules 100% Electrique ou hydrogène	Véhicules essence, gaz ou hybride rechargeable depuis le 1 ^{er} janvier 2011	Véhicules essence, hybride m. e. c. entre 2006 et 2011 Véhicules diesel depuis le 1 ^{er} janvier 2011	Véhicules essence, hybride m. e. c. entre 1997 et 2005 Véhicules diesel m. e. c. entre 2006 et 2010	Véhicules diesel m. e. c. entre 2001 et 2005	Véhicules diesel m. e. c. entre 1997 et 2000

Comment obtenir mon certificat Crit'Air?

Pour circuler dans une ZFE la vignette Crit'air doit obligatoirement être apposée sur le pare-brise

Par internet : www.certificat-air.gouv.fr/demande
Par courrier : téléchargez le formulaire « demande de certificat qualité de l'air pour les particuliers ». Remplissez le formulaire et joignez un règlement de 3,67 € par véhicule dans l'enveloppe (1 formulaire par véhicule). Envoyez à : Service délivrance certificats qualité de l'air - BP 50637 - 59506 Douai CEDEX

Quels sont les véhicules concernés par la ZFE ?



La Zone à Faibles Émissions-mobilité concerne les véhicules personnels, les véhicules utilitaires légers, les poids-lourds, les autobus et autocars, les deux et trois roues motorisés. Elle s'adresse aux particuliers comme aux professionnels et s'applique en continu, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, sur le territoire de l'Eurométropole dans sa globalité.

Y-a-t'il des dérogations ?

La mise en place de la ZFE-m s'accompagne de la possibilité d'octroyer des dérogations à certains véhicules :

- **Les dérogations permanentes obligatoires qui sont établies par l'Etat :** (véhicules des services de police, de gendarmerie, de lutte contre l'incendie, des services médicaux, etc.....). La liste complète se trouve sur le site ZFE Strasbourg dérogations
- **Les dérogations attribuées de manière temporaire (3 ans) par l'Eurométropole :** (véhicules d'approvisionnement des marchés, véhicules spécialement aménagés pour le transport des animaux vivants, véhicules de collection, véhicules affectés à la distribution des denrées alimentaires en circuit court, véhicules dont le propriétaire peut justifier de l'achat d'un véhicule de remplacement avec un délai de livraison important, etc.....) La liste complète se trouve sur le site ZFE Strasbourg dérogations.

Les demandes de dérogations individuelles sont à faire sur la plateforme derogations-zfe.strasbourg.eu

Le Pass ZFE vous permet de circuler 24 fois par an sur le territoire de l'Eurométropole.

Le Pass ZFE 24 heures délivré par l'Eurométropole :

Sont concernés tous les véhicules n'entrant dans aucune des catégories mentionnées ci-dessus. Le propriétaire du véhicule pourra demander un Pass ZFE 24h. Le véhicule pourra alors circuler 24 fois par an durant 24 heures consécutives dans la zone de l'Eurométropole. Les demandeurs devront préalablement enregistrer leur véhicule sur la

plateforme derogations-zfe.strasbourg.eu Une fois enregistré ils pourront utiliser 24 fois leur Pass ZFE 24h en faisant la demande à chaque utilisation depuis la même plateforme.

Pour toutes questions complémentaires sur les dérogations et le PassZFE 24h vous pouvez contacter le 03 88 98 51 21 du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

Carnet de familles

FETES ET CEREMONIES

Cérémonie du 11 novembre



Les enfants de l'école élémentaire ont participé activement à la cérémonie du 11 novembre devant une belle affluence



Fête de Noël des aînés (de retour)



Naissances en 2022

- Le 18 février : Naïm YAHIAOUI
- Le 23 février : Alba DITSCH
- Le 28 février : Ely FREY
- Le 08 mars : Achille et Robin MATHIS-REIFSTECK
- Le 02 avril : Lucien BLANC
- Le 15 avril : Aliya TALEB
- Le 20 juin : Maxence RIEGEL
- Le 30 juin : Louise DELPEINT
- Le 3 juillet : Florian THOMAS

- Le 12 juillet : Giulia RUCH
- Le 18 juillet : Mila LOSE-MARINKOVIC
- Le 31 juillet : Elena GOBERT
- Le 14 août : Lola MOLINA
- Le 26 septembre : Nahel BAR
- Le 2 octobre : Valentine CREMMEL
- Le 12 octobre : William RINGWALD
- Le 10 décembre : Lyv VIRC

Bon vent aux poupons
et félicitations aux heureux parents !

Mariages en 2022

- Le 26 mars : Bahae Eddine SMAILI et Imane LAMNAOUAR, 1 chemin des Pommiers
- Le 25 juin : Mile MARINKOVIC et Caroline LOSE, 14a route des Romains
- Le 13 août : Thomas SCHLOTTER et Tiphaine PETER, 3 Place de la gare
- Le 20 août : Maxime NONNENMACHER et Déborah ZIRNHELT, 15 rue des Vignes
- Le 3 septembre : Julien MARTINEZ et Amandine BAUTZ, 26a rue des Forgerons
- Le 3 septembre : Sébastien FISCHER et Florence BIHR, 48 rue Principale

Joies et bonheurs aux nouveaux mariés !

Noces d'Or et Diamant en 2022

- le 30 octobre, BECKER Roger et Jacqueline ont fêté leurs noces de Diamant
 - Le 25 février, METZGER Michel et Denise
 - Le 16 juin, FRANTZ Armand et Janine
 - Le 20 octobre, KIEFFER Jacqy et Nicole
- } ont fêté leurs noces d'Or

Félicitations aux heureux jubilaires !

Décès en 2022

- Le 19 janvier : René MENTZER, 91ans, 20 route des Romains
- Le 25 mars : Joël STUDY, 54 ans, 31a rue Principale
- Le 20 avril : Frédéric STROH, 39 ans, 42 rue des Forgerons
- Le 1er novembre : Jean-Paul PETER, 87 ans, 10 rue de la Gare
- Le 3 janvier 2023 : Michel NORTH, 83 ans, 6, rue des Forgerons

Nous exprimons toute notre sympathie aux familles en deuil

Décors de Noël

De nouveaux décors sont venus embellir le village lors des fêtes de Noël. Notamment un sapin sur le parvis de la mairie et la maison du père Noël du côté du rond-point



Un grand Merci à tous



La magie de Noël s'était emparée de la Place de la Liberté le 3 décembre. Braseros, chalets et sapins, entourés d'effluves de vin chaud, ont participé à la belle ambiance du marché de Noël. Pour les enfants en plus du père Noël et des lutins, un atelier bricolage et maquillage avait pris place dans la salle du conseil.



Une année riche en événements à l'école maternelle « 1,2,3 Soleil » de Hurtigheim

février 2022 :

Emménagement dans la nouvelle école



1 - Dans la nouvelle cour

Depuis la rentrée des congés d'hiver, les élèves de maternelle des 5 classes du RPI ont eu l'immense joie d'investir leurs nouveaux locaux de l'école maternelle à Hurtigheim.

Si les locaux lumineux, colorés et spacieux font l'unanimité, tant pour les enfants que pour les adultes, c'est l'espace extérieur avec l'arrivée du printemps qui est largement plébiscité et apprécié des enfants ! La cour de récréation avec ses différents espaces est propice à de nombreux jeux : courses de trottinettes sur le circuit, escalade et glisse sur la structure à grimper, repos et détente dans la maisonnette et jeux imaginaires avec les puits de lumières colorées sous le préau !

Voici des enfants bien heureux !

2 - Carnaval

Le 1er mars fut une journée festive car nous fêtions carnaval à l'école : déguisements et défilé étaient au programme. Ce fut une belle matinée, les enfants étaient ravis... et les adultes aussi. Pirate, princesse, Pikachu, indien, cow-boy, Spiderman, chat, araignée, chef de chantier, Mario, mousquetaire... nous avons eu beaucoup de déguisements différents !!! Nous avons fini la matinée avec des ventres bien remplis, les enfants s'étant régalés avec des bugnes.



3 - Le raconte-tapis

Le 29 mars, nous avons eu la chance d'accueillir Marlène, une bibliothécaire venue nous raconter à l'aide d'un tapis l'histoire "La Moufle"... Les enfants étaient tous attentifs et ont beaucoup aimé cette autre façon de raconter une histoire. Histoire qu'ils connaissaient déjà car la lecture de l'album a été faite au préalable en classe. Ainsi ils ont pu se repérer dans les différents éléments et apprécier encore plus ce raconte tapis.



4 - Pâques

1 lapin, 2 lapins, 3 lapins ... 26 lapins !
 Que se passe-t-il ? Pourquoi l'école est-elle envahie par des lapins aux longues oreilles ?
 La classe des MS, tout comme les autres classes de l'école, ont dignement préparé l'arrivée du lapin de Pâques qui leur a fait l'immense privilège de passer avant le jour J !



5 - La fête du 100ème jour

Vendredi 8 avril c'était la fête dans la classe de GS/CP : nous avons fêté le 100ème jour d'école. Une journée remplie de défis et de surprises autour du nombre 100 : un goûter, une collection de 100 carottes pour le lapin de Pâques, des lunettes en forme de 100...



6 - La patinoire

Fin avril, les enfants de grande section et de CP ont commencé un cycle de patinage à la patinoire l'iceberg de Strasbourg.
 Après un temps interminable pour enfiler patins, casques et gants, les enfants ont eu le plaisir d'aller enfin sur la glace.
 On commence en douceur à 4 pattes, mais très rapidement tout le monde se relève ! Objectif : chercher des chaises luges pour aller plus vite, se faire pousser ou pousser les copains.
 Les enfants ont hâte de retourner à la patinoire afin de progresser davantage.



7 - Une rentrée tout en douceur !

Après deux années compliquées, la rentrée de septembre s'est faite sans contrainte ou presque. Quel plaisir de retrouver des parents dans l'école, sans masque et avec le sourire.

Du côté des enfants, les grands aussi ont le sourire, les plus petits un peu moins ... Que de nouveautés pour eux !



Cette année à la rentrée, l'école maternelle « 1,2,3 Soleil » à HURTIGHEIM accueille **137 enfants** répartis en **5 classes** :

- Classe 1 de Mélanie FOURCAULT (directrice de l'école), Marjorie EBEL et Mélanie LOUVIAUX (ATSEM) avec 27 GS.
- Classe 2 de Marie-Hélène UNDREINER et Sylvie BARON (ATSEM) avec 14 PS et 15 MS.
- Classe 3 de Gaëlle ANGLADE et Crystal SCHWARTZ (ATSEM) avec 16 PS et 12 MS.
- Classe 4 de Michelle CALOIN et Vanessa GIRALDO (ATSEM) avec 14 PS et 15 MS.
- Classe 5 de Mathilde FRICKERT et Florence FISCHER (ATSEM) avec 10 GS et 14 CP.

L'équipe pédagogique souhaite à tous les enfants une très belle année, riche en projets, en découvertes, en apprentissages et en moments de partage.



8 -Le cycle natation des Grands et des CP

Mardi 13 septembre, les enfants se sont rendus à la piscine de Dachstein pour leur première séance du cycle natation. Une première séance ludique qui permet de voir qui met la tête sous l'eau, qui se déplace en s'allongeant sur le ventre... et surtout qui s'amuse dans l'eau !
 Bilan de cette séance : tout le monde s'est amusé!



9 - La semaine du goût

Pour la semaine du goût du 10 au 14 octobre 2022, les écoliers se transforment en petits marmitons !
 Chaque jour, un groupe d'enfants va réaliser une recette pour régaler tous les enfants de la classe !
 Au menu de cette semaine : compote de pommes, tartes flambées, crêpes et soupe de légumes. Quel régal !



10 – Apprentis conteurs

Pour apprendre à raconter des histoires, les enfants de la classe de Mme Undreiner ont créé des supports variés. Les MS ont réalisé un « raconte-tapis » qui sert de décors pour narrer les aventures de l'écureuil « Petit-Roux » qui a le vertige et n'arrive pas à sauter d'arbre en arbre.

Quant aux PS, ils ont fabriqué une « boîte à raconter » en transformant une boîte à chaussures en coquette maison avec cuisine et chambre pour raconter l'histoire de « Boucle d'or et les 3 ours ».

Les apprentis conteurs ont ensuite emporté leur objet à la maison pour présenter l'histoire à leur premier public : la famille.



12 – École et cinéma

Au mois de novembre, les classes se sont rendues au cinéma le Trèfle à Dorlisheim pour la première séance du cycle « École et cinéma ». Au programme, 5 courts métrages d'animation sur le thème "La farandole des couleurs". Les enfants ont bien apprécié cette première séance.



11 – Le tablier à comptines

Vendredi matin, 9 décembre, nous avons accueilli Marlène et Evelyne, les deux animatrices de la bibliothèque de Berstett.

Cette fois, elles ne sont pas venues avec un Raconte-tapis mais avec un tablier à comptines sur le thème de l'automne.

Sur le tablier, il y a un décor avec un paysage d'automne. Dans les poches du tablier, il y a des personnages cachés !



13 – La visite du Saint Nicolas

Mardi 6 Décembre, le Saint Nicolas est venu nous rendre visite.

Il a pu apprécier nos chansons et nos bricolages réalisés pour l'occasion. Il a distribué un mannele à chaque enfant sage, que nous avons dégusté avec grand plaisir.



14 – La neige s'invite à l'école

La neige s'est invitée plusieurs fois à l'école au mois de décembre pour le plus grand plaisir des enfants ! Tout le monde en profite pour réviser sa technique de glisse.



15 – Le raconte tapis de Noël

Le 13 décembre, la maman de Gabriel est venue à l'école pour nous offrir un merveilleux raconte tapis ! Les enfants et les adultes ont adoré ce moment magique.



16 – A l'école des lutins et lutines de Noël

RECETTE pour transformer une journée ordinaire en une journée de fête !

- se vêtir en lutin et lutine de Noël, avec un bonnet de Noël, un pull de Noël, un vêtement rouge et blanc, ...
- travailler en écoutant de la musique de Noël,
- visionner des histoires de Noël,
- chanter des chants de Noël,
- lire des histoires de Noël,
- découvrir toutes les surprises du calendrier de l'Avent,
- déguster un goûter de fête...



Pas de doute, c'est bientôt NOËL !



17 – La fête des Reines et des Rois

Le 6 janvier, toute l'école a fêté les Reines et les Rois. Les enfants sont venus à l'école déguisés en reine ou en roi et ils ont défilé dans la salle de jeu de l'école.

Ensuite, les enfants ont partagé la galette des rois.



Périscolaire 1,2,3 SOLEIL

Le 22 février c'est l'anniversaire de l'ouverture du périscolaire!! Durant les mois qui ont suivi l'ouverture, les enfants se sont appropriés la structure. Nous avons reçu une intervenante MAIKAN, qui a aidé les enfants à reconnaître les insectes et savoir s'ils sont dangereux ou pas, ainsi que leur utilité.



Nous sommes allés visiter la Ferme du Petit Thomas, et là aussi : « peur et envie » de caresser tous les animaux !

Après des grandes vacances, les « Grandes sections » sont très contents de revenir au périscolaire, tandis que les petits ont besoin d'un certain temps d'adaptation !

Aujourd'hui plus de soucis, chacune et chacun évoluent comme s'il étaient à la maison !



Il faut préciser que la vie du périscolaire repose sur un projet pédagogique élaboré en équipe. Les principaux objectifs sont évidemment le plaisir des enfants, tout en découvrant la nature qui nous entoure et comment vivre sainement. Nous avons des objectifs spécifiques, après « les enfants apprennent et gagnent en autonomie dans les

gestes du quotidien », « les enfants apprennent à interagir avec d'autres enfants », « les enfants trouvent un espace de parole ». Le projet pédagogique est évalué régulièrement et revu chaque année.

C'est pourquoi, la vie quotidienne est rythmée par les rituels du « bonjour », « du temps de parole » « du temps de chants » « du temps de repos » et de nombreuses activités et des visites présentées avec des imaginaires qui les transportent et sont sources de créativité et d'expression à prendre en compte et à réaliser.



Au début de l'année scolaire, nous sommes allés à Illkirch avec l'Accueil de loisirs de Truchtersheim, visiter le parc animalier.

Un spectacle devait réunir tous les Accueils de loisirs du Kochersberg-Ackerland, mais la neige nous en a empêchés.



Heureusement, une soirée de chants à l'occasion de la Saint Nicolas avec le papa d'Abrielle qui pour la deuxième fois est venu avec sa guitare, nous a permis de fêter ensemble.

Plusieurs ateliers cuisine : « roses des sables, biscuits de Noël, Manele » ont fait la joie des enfants !

Bref, la vie est intense ! Et de nombreux projets sont prévus et évolueront tout au long des mois

avec les idées des enfants.

Contact : Elisabeth VALTON, Périscolaire école maternelle, 3 rue de l'Ecole, 03.88.64.92.48





École de musique

L'école de musique fonctionne chaque jeudi dans la salle communale de Hurtigheim. Les cours d'accordéon, de chant, de clavier, de piano et de formation musicale sont dispensés par Anne-Catherine Stieber, professeur de musique diplômée. Ils s'adressent à tout public, du débutant au confirmé.



Cycle d'essai

Pour les enfants débutants, un cycle d'essai de 3 mois est proposé. Ils pourront jouer dès le premier cours sur un instrument mis gratuitement à leur disposition.

Jardin musical

Anne-Catherine anime les activités du jardin musical chaque jeudi de 16h45 à 17h30. Les enfants de 3-4 ans découvrent le monde de la musique de façon ludique à travers des histoires, des comptines, des rondes, des jeux rythmiques ainsi que la découverte et la manipulation d'instruments de tous horizons.

Fête de Noël des aînés



Anne-Catherine Stieber & Daniel Jurquet ont eu plaisir à animer musicalement la fête de Noël des aînés mardi 20 décembre 2022. Le public a apprécié le répertoire proposé et participé vocalement, notamment aux chants de Noël qui ont clos la prestation.



web

Vous pouvez suivre l'actualité de l'école sur www.danieljurquet.com, sur la page Facebook et la chaîne Youtube.

La Vie dans nos Paroisses

Paroisse Protestante d'Hurtigheim Quatzenheim Wintzenheim

Vous venez d'arriver ?



... ou peut-être êtes-vous installés à Hurtigheim depuis quelques temps déjà, mais nous ne vous connaissons peut-être pas encore : alors si vous souhaitez connaître les lieux et horaires des cultes, être informés des activités et manifestations organisées par notre paroisse, n'hésitez pas à vous faire connaître. Vous pouvez demander à recevoir soit le Nouveau Messenger (contenant le journal des paroisses du Consistoire d'Ittenheim dont Hurtigheim fait partie), soit, si vous préférez, être inscrits pour recevoir notre Newsletter. Appelez au presbytère ou envoyez un mail à la pasteure afin que nous puissions vous ajouter à nos listes de diffusion. Vous êtes les bienvenus !

Catéchisme et confirmation

Si votre enfant a 12 ans en 2023 et que vous souhaitez qu'il-elle prépare sa confirmation ou reçoive le baptême, il-elle doit commencer son catéchisme en septembre 2023. Prenez contact avec la pasteure afin de pouvoir recevoir toutes les informations utiles.

Baptêmes

Vous souhaitez faire baptiser votre enfant ? N'hésitez pas à prendre contact avec la pasteure afin de trouver une date et de préparer ce bel événement.

Quelques dates de l'agenda paroissial :

- un culte en alsacien sera célébré le dimanche 5 mars à 10h en l'église de Hurtigheim par les pasteurs Daniel RUCH et Daniel STEINER dans le cadre de l'action régionale "E Friejhohr fer unseri Sproch - Un printemps pour notre langue". Ihr sinn alli harzlich ingelade !
- le 6 avril à 20h en l'église de Hurtigheim : veillée du jeudi saint avec Sainte Cène. Pour les autres cultes de la semaine sainte, n'hésitez pas à consulter notre page internet : www.protestants-ittenheim.org/hurtigheim-quatzenheim-wintzenheim
- le 28 mai à 10h en l'église de Hurtigheim : culte préparé et animé par les catéchumènes des sept paroisses de notre consistoire.
- Le 2 juillet : notre paroisse fêtera les 400 ans de l'église de Quatzenheim, 400 ans et quelques en réalité, mais cet anniversaire n'avait pas pu être fêté pour cause d'épidémie de COVID... Un culte en plein air dans le jardin de l'église de Quatzenheim et un repas sont d'ores et déjà prévus. Un programme plus précis est en cours d'élaboration en dialogue avec la commune et les associations de Quatzenheim.

Orgue de Hurtigheim

L'orgue de l'église de Hurtigheim est un très bel instrument, mais voilà, début 2022, il s'était tu : après des décennies de bons et loyaux services, le moteur a cessé de fonctionner et devait être changé. C'est chose faite : après plusieurs mois d'attente en raison des délais de commande et d'installation, le moteur défectueux a été changé et notre orgue peut à nouveau chanter ! Un grand merci à la commune de Hurtigheim et aux généreux donateurs-trices qui ont rendu cela possible !

Claire de Lattre-Duchet, Pasteur
36 route des Romains,
67117 Hurtigheim / Tel : 03.88.69.00.88
Courriel : claire.delattre-duchet@uepal.fr



Paroisse Catholique

La Communauté Catholique de l'Ackerland est au service des habitants de HURTIGHEIM, notamment les personnes de religion chrétienne et de confession catholique, pour les accueillir et les accompagner dans leurs différentes situations de vie : attente d'un enfant, naissance, enfance, adolescence, jeunesse, mariage, maladie, décès afin qu'elles puissent trouver leur façon de

vivre aujourd'hui, l'annonce du bonheur qu'est l'Évangile.

Nous sommes à votre disposition pour célébrer les sacrements de baptême, eucharistie, confirmation, réconciliation, mariage, sacrement des malades ainsi que la bénédiction des personnes.

Le 26 octobre 2020, le Conseil Presbytéral de la paroisse protestante de HURTIGHEIM a, fait connaître "son accord de prêter l'église pour la célébration des mariages et enterrements catholiques si l'église est disponible, mais réserve sa décision pour les baptêmes et l'organisation d'une messe annuelle."

Nous remercions le Conseil Presbytéral de l'attention qu'il a ainsi bien voulu porter aux demandes exprimées par des familles de HURTIGHEIM.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous adresser :

➤ **Pierre LUCAS**, diacre, 7 rue des Vergers à Ittenheim
Courriel : pjo.lucas@hotmail.com / Tel : 03.88.69.11.59 ou 06.87.62.24.09 qui se tient à votre service plus particulièrement pour la préparation et la célébration des baptêmes, mariages et funérailles.

➤ **M. le Curé René-Philippe RAKOTO**, Prebtyère, 11 rue de la Mairie à Griesheim-sur-Souffel
Courriel : ludovicrakoto@hotmail.fr / Tel : 03.88.56.42.51 / 07.70.60.19.26

ou consulter <https://messes.info> (horaires et lieux des messes) ou le site <https://www.alsace.catholique.fr/zp-strasbourg-eurometropole/cp-des-portes-du-kochesberg/>



Accès rapide
par le QR Code

Baptêmes célébrés en 2022 :

16/06 : Jade GRIMAUD, 7 rue des Vergers - Baptême célébré à Saales
10/07 : Léa GRUNER, 26A rue des Forgerons - Baptême célébré à Dossenheim
09/10 : Maxence RIEGEL, 12B rue des Forgerons - Baptême célébré à Offenheim
30/10 : Louise DELPEINT, 29B route des Romains - Baptême célébré à Dossenheim



Le scoutisme

Le scoutisme reste l'un des rares mouvements de jeunesse à proposer des projets collectifs, où se mêlent engagement et sens du partage, mais aussi un certain goût pour l'aventure...

Séparés en tranches d'âge, les jeunes y vivent des activités adaptées à leurs capacités, se retrouvant environ trois samedis après-midi par mois pour jouer, monter des projets, et découvrir toujours de nouvelles choses, selon le principe du "touche à tout".

Nous accueillons vos enfants de 8 à 21 ans, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Pour tout renseignement supplémentaire : **Nathalie GOBERT** • 06.52.47.36.38



LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS

L'Association Socioculturelle et Sportive

Après 2 années rythmées par les directives sanitaires liées au COVID, l'association socio-culturelle et sportive de Hurtigheim est heureuse d'avoir repris ses activités habituelles. Le ramassage des sapins, le nettoyage de printemps, la fête de la musique ainsi que la fête nationale, etc. En effet, le but est de vous divertir, de vous rencontrer, d'échanger des mots et boire un verre dans une ambiance agréable.

Fort de l'engouement suscité et sous l'impulsion de nouveaux membres, le comité a lancé en 2022 la première de Hurtigheim Fête Noël. Maison du Père Noël, bricolage et village de Noël ont fait leur apparition sur la place de la Liberté. La décoration a été faite entièrement par les membres du bricolage. La magie de Noël a fait le reste. Cette 1ère de Hurtigheim fête Noël a émerveillé les petits comme les grands.

Grâce à vos achats, nous avons acquis des tables et bancs supplémentaires pour pouvoir vous accueillir toujours plus nombreux dans de bonnes conditions.

Nous participons aux foulées roses depuis de nombreuses années et nous sommes toujours distingués pour le nombre important de marcheurs.

L'année 2023 ne sera pas en reste. De nombreuses surprises vont faire leur apparition. Nous lançons des soirées jeux le 1er mardi de chaque mois à partir de 19h et pour les autres je vous invite à consulter le calendrier des manifestations.

L'ensemble du comité remercie tous les participants sur les événements pour l'énorme affluence et pour votre bienveillance. En effet, nous avons été submergés lors de la fête de la musique et nous serons vigilants lors des futures manifestations. De nombreux bénévoles sont présents pour assurer la mise en place. Merci à eux. Cotisation 2023 : 5 €

Si vous souhaitez aussi donner de votre temps et nous aider à préparer les manifestations, n'hésitez pas à nous envoyer un mail à ascshurtigheim@gmail.com.



MERCI A VOUS
TOUS ET À
BIENTÔT POUR
DE NOUVELLES
AVENTURES

Le Président
Raphaël KRACK

Calendrier 2023



Carnaval
le 25 février 2022

Nettoyage de Printemps - Ochterputz
le 25 mars



Chasse aux oeufs de Pâques
le 26 mars

Fête de la Musique
le 21 juin



Fête Nationale
le 13 juillet

Messti
le 23 septembre



Foulées Roses
le 7 octobre à Quatzenheim

Halloween
le 31 octobre



Fête de Noël
le 2 décembre

Ne manquez pas les activités permanentes dans la salle communale
les 1er mardi de chaque mois :

- A partir de 14h : Stammtisch animé par Nathalie Forrler, Josiane North et Evelyne Ruch
- A partir de 19h : Soirée jeux animée par Thomas Ruch



L'Association des producteurs de fruits De Hurtigheim & environs

ACTUALITES DES VERGERS DE HURTIGHEIM 2022

Le début d'année fut encore perturbé par la crise sanitaire : pas de cours de taille, AG retardée. Ce n'est que vers le 2^{ème} semestre que les activités reprennent vraiment. Mais on sent que la reprise est difficile, le temps a fait son effet. Quelques membres ne sont plus là. La distillation s'est arrêtée. Néanmoins une sortie et une soirée clôturent cette année.



Le dimanche 28 août 33 participants partent en bus vers Neuenburg am Rhein pour le Festival du Paysage (Landesgartenschau) 2022.

Ouvert d'avril à octobre ce festival se déroule sur un peu plus de 18 ha, aménagés afin de créer un espace de détente, promenade et de distraction entre le fleuve et la ville. Raccordée au parc Wurloch lieu apprécié toute l'année par les locaux, la promenade offre une étendue de 23 ha.

Le matin, le temps couvert avec une légère brume, la proximité du Rhin magnifiquement regonflé par les récentes pluies ont procuré une température agréable pour la promenade. Après un bon repas sur place et le retour du soleil, les grands massifs d'annuelles aux nouvelles couleurs sont très appréciés. A cela se rajoute les exemples d'aménagement de petits jardins d'agrément pour particuliers avec piscine, coin grillade, véranda, coin apéro sur une surface réduite de 100m² subtilement aménagée en petit paradis. Aménagement de cimetière bien spécifique en Allemagne. L'exposition située en partie sur d'anciens vergers, et fait la part belle aux arboriculteurs, distillateurs, apiculteurs, agriculteurs pour faire connaître leurs savoir.

L'Alsace est bien sûr présente. La chasse étant le thème du jour, certains se sont régalés avec un petit concert de cor de chasse et un bon bock de bière fraîche. Lors d'un passage du côté fleuriste nous admirons les magnifiques arrangements floraux composés par des fleuristes des 3 pays et renouvelés périodiquement. En fin de journée après un concert de cornemuses très apprécié, nous prenons le chemin du retour non sans avoir admirer 2



magnifiques exemplaires de « Pins de Wollemi » que seul un initié a pu reconnaître. Sur le chemin du retour, malgré la fatigue de sept heures de visite, les participants étaient unanimes : « Ce fut une belle journée »

La « Soirée Harengs est toujours très appréciée. Une cinquantaine de participants et pas mal de harengs engloutis le 5 novembre. Et tout le monde était ravi, « Ce fut une bonne soirée ».

Contact : www.hurtigheim.fr/culture_et_loisirs/associations



Sapeurs-pompiers de Quatzenheim-Hurtigheim-Furdenheim

Bilan d'activité 2022

Cinquante interventions de toute nature (secours à personne, accidents sur la voie publique, incendie, opérations diverses) ont été réalisées par les SPV de la Section.

La section des sapeurs-pompiers remercie les habitants pour la générosité qu'ils ont témoignée lors de la distribution des calendriers et vous souhaite une bonne et heureuse année 2023

Deux sapeurs-pompiers ont été mis à l'honneur à la cérémonie de remise de décorations de la Sainte-Barbe des sapeurs-pompiers de la compagnie de Molsheim le vendredi 9 décembre 2022 au centre d'incendie et de secours de Molsheim.

La médaille d'honneur échelon bronze a été accordée au **sergent Sophie VIANA** en récompense de 10 ans de service et l'insigne du corps départemental a été remis au **sapeur-pompier de 1^{ère} classe Marouska DIENI** pour avoir validé sa formation initiale.



Mutation : Le sapeur-pompier de 1^{ère} classe Estelle LUTZ quitte la section de Quatzenheim pour la section de Breuchwikersheim après avoir effectué 4 années de jeune sapeur-pompier et 15 années de sapeur-pompier volontaire au sein de notre section.

Sapeur-Pompier-Volontaire : un engagement citoyen

Le sapeur-pompier volontaire prend librement l'engagement de se mettre au service de la population.

Il exerce les mêmes activités que le sapeur-pompier professionnel. Parallèlement à son métier ou à ses études, il contribue aux missions de sécurité civile de toute nature confiées au SIS 67.

Pour être sapeur-pompier volontaire il faut :

- Être motivé(e) et disponible.
- Avoir l'esprit d'équipe et vouloir se mettre au service des autres pour des missions d'urgence.
- Aimer l'action et chercher une activité qui sort de l'ordinaire.

Conditions :

- Avoir 16 ans au moins (avec accord du représentant légal pour les mineurs).
- Jouir de ses droits civiques (ou pour les étrangers des droits équivalents reconnus dans l'État dont ils sont ressortissants).



- Être en règle vis-à-vis du service national (pour les étrangers vis-à-vis des obligations du service national de l'État dont ils sont ressortissants)
- Ne pas faire l'objet de condamnations incompatibles avec la fonction de sapeur-pompier (ou pour les étrangers de condamnation de même nature dans l'État dont ils sont ressortissants)

Comment faire en quatre étapes ?

- Je complète en ligne le formulaire en ligne de prise de contact : www.sis67.alsace
- Je discute de mon projet par téléphone puis en entretien avec un sapeur-pompier de mon secteur.
- Je participe à des tests sportifs et médicaux.
- Je suis équipé puis formé. (NB : Le sapeur-pompier n'est opérationnel qu'après formation)

Le Sapeur-Pompier Volontaire :

- Le sapeur-pompier s'engage pour 5 ans. Il est engagé au grade de sapeur 2^e classe.
- Il est en période probatoire entre 1 et 3 ans afin d'obtenir la formation initiale. Il s'agit d'une formation adaptée aux missions confiées aux sapeurs-pompiers volontaires et nécessaire à leur accomplissement. Par la suite, il devra continuer à se former tout au long de son engagement.
- Il a le droit de s'absenter pendant son temps de travail pour intervention et ou formation si son employeur accepte de passer une convention avec le SIS 67.
- Il bénéficie d'une protection sociale en cas d'accident ou de maladie contractée en service.
- Il perçoit des indemnités versées par le SIS 67.
- S'il s'engage pendant vingt ans, il perçoit une rente annuelle après sa cessation d'activité.

L'aptitude physique

Une condition physique minimale est nécessaire aux sapeurs-pompiers afin qu'ils puissent réaliser leurs missions en toute sécurité tout au long de leur engagement. Le niveau de condition physique est évalué dans le cadre de la journée d'engagement au moyen de tests permettant d'identifier :

- l'aisance en milieu aquatique (50 m nage libre réalisés avant la journée d'engagement) ;
- la capacité à évoluer dans l'obscurité dans des volumes clos ou confinés (claustrophobie) ;
- la capacité à évoluer en hauteur (vertige)

Contact pour les communes de Quatzenheim, Furdenheim et Hurtigheim :



Adjudant-Chef **Denis BARON**,
chef de la section Quatzenheim-
Furdenheim-Hurtigheim

Portable : 06.30.01.56.76
Courriel : denis.baron@live.fr



Association des donneurs de sang bénévoles du Kochersberg.

Donnons notre sang. Le sang c'est la vie.

Le don du sang est une offrande anonyme
Dont on ne parle que trop rarement.
Pour elle tu ne recevras ni salaire, ni gloire.
Mais elle peut sauver la vie de celui qui la recevra, un
proche, un ami, une connaissance...
Votre don peut sauver 3 vies.

Au niveau du don du sang, 2022 fut une année contrastée. En début d'année, il y avait encore des contraintes dues à la pandémie. Les donateurs se sont déplacés en nombres. En seconde partie d'année, plus aucune restriction n'était en vigueur mais les donateurs sont venus moins nombreux. La prise de rendez-vous, en place depuis fin 2021 rentre doucement dans les habitudes. Cela permet aux personnes ayant des contraintes autres pendant la soirée de planifier leur venue en respectant la durée du don de 1h.

En 2023 nous espérons à nouveau pouvoir vous accueillir nombreux à l'une de nos 5 collectes du secteur. Toutes nos collectes se font de 16h 30 à 20 heures.

- Le **jeudi 16 février** à Furdenheim.
- Le **jeudi 21 avril** à Quatzenheim.
- Le **jeudi 13 juillet** à Furdenheim..
- Le **jeudi 21 septembre** à Osthoffen.
- Le **jeudi 23 novembre** à Quatzenheim

Si ces dates ne vous conviennent pas vous pouvez aussi vous rendre dans les autres collectes du Kochersberg ou de l'Ackerland où nos collègues de l'association se feront un plaisir de vous recevoir. L'ensemble des dates de collectes est consultable sur Internet, tout comme la prise de rendez-vous sur le site : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>



2023 sera l'année de lancement du plan plasma au niveau de l'EFS. Les prélèvements ne se font qu'à la maison du don à Strasbourg (10 rue Spielmann sur rendez-vous). Le 11 janvier nous avons organisé notre premier covoiturage pour aller donner ensemble notre plasma. J'espère qu'il y en aura d'autres. Si cela vous intéresse n'hésitez pas à vous manifester.

Contact : Stéphanie Barth 06 67 66 98 06 barthstef67@gmail.com



Les bénévoles du Kochersberg remercient les donateurs, et se feront une joie de vous accueillir lors d'une de nos collectes.



**ENSEMBLE,
CONSTRUIRE
UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL**

Caritas Alsace : Une aide de proximité

Présente dans toute l'Alsace mais historiquement basée à Strasbourg, Caritas compte son plus gros lieu d'accueil d'Alsace au centre-ville. Les 275 bénévoles du secteur ont aidé 2 607 familles en 2021. Plus que jamais, faire un don à Caritas Alsace, c'est aider à côté de chez soi.

Haut lieu de la solidarité, la permanence de l'Arc-en-Ciel est ouverte chaque jour de la semaine et propose pas moins de 21 groupes et activités, qui mettent en avant le « pouvoir d'agir » des personnes accompagnées. Nos bénévoles distribuent chaque matin des dizaines et des dizaines de petits déjeuners aux plus vulnérables.



En parallèle, des actions spécifiques ont été engagées il y a quelques mois par les bénévoles de Caritas Alsace, comme des maraudes au centre-ville, ou une permanence au campus pour aider les étudiants les plus fragiles.



Deux nouvelles épiceries solidaires vont ouvrir leurs portes en cette fin d'année, dans les quartiers de Neuhof et de Cronenbourg. Des projets pour lesquels Caritas Alsace est à la recherche de bénévoles.

Hors Strasbourg, des équipes de Caritas sont présentes à Illkirch-Graffenstaden et Lingolsheim, spécialisées dans l'aide aux démarches administratives et à l'accompagnement scolaire. Vous l'avez compris, il y a forcément une équipe de Caritas Alsace près de chez vous !

Nos équipes sont bien entendu à la recherche de nouveaux bénévoles pour prendre part aux projets et proposer de nouvelles activités solidaires. En quelques clics, trouvez l'équipe la plus proche de chez vous sur notre nouveau site internet www.caritas-alsace.



Don sécurisé sur le site internet ou par chèque à l'ordre de Caritas Alsace, 5 rue St-Léon, 67082 Strasbourg Cedex. Chaque don donne droit à une réduction d'impôt de 75% : un don de 100€ ne coûte plus que 25€ après impôt.

Notre village a du talent !



Alsa Pare-Brise



Réparation et pièces automobiles
Christophe THOMAS
1 Place de la Gare
67117 HURTIGHEIM
03.88.69.03.40

EcoMeyer



Isolation, rénovation intérieure,
et électricité
4 rue de la Gare
67117 HURTIGHEIM
www.ecomeyer.com
06.62.90.74.61

Inqo Vidéo



Vidéaste/Photographe
35 rue Principale
67117 HURTIGHEIM
06.45.22.68.84
inqovideo@gmail.com
www.inqo-video.com

La Sorella



Petite restauration, Pizzas,
desserts faits-maison

30 rue des Forgerons
67117 HURTIGHEIM
03.88.75.18.56

Moulin de Hurtigheim



Farines artisanales
16 rue des Forgerons
67117 HURTIGHEIM
06.88.69.00.16
www.moulin-hurtigheim.fr

Eternelle Douceur



Institut de beauté
5 rue Principale
67117 HURTIGHEIM
elodie@eternelledouceur.fr
03.69.48.37.86

Galerie d'Art



21 rue Principale
67117 HURTIGHEIM
06.85.22.95.42
www.galerienicolebuck.net

Horticulture Schreiner



Vente de produits horticoles
18 rue de la Gare
67117 HURTIGHEIM
06.88.69.06.77
www.horticulture-schreiner.fr

NK2I - Hi Tech Elec



Electricité / Chauffage
Sanitaire / Rénovation
35 route des Romains
67117 HURTIGHEIM
06.88.80.99.91
www.nk2i.fr

Restaurant Au Moulin



Roland et Annick CLAUSS
18 rue des Forgerons
67117 HURTIGHEIM
06.88.69.05.25

La Ferme du Petit Thomas



Elevage et vente de viandes
24 rue Principale
67117 HURTIGHEIM
diemer.thomas@yahoo.fr
06.31.39.63.57

La fermière d'Alsace



Vente directe de produits laitiers et
fromages
42 rue des Forgerons
67117 HURTIGHEIM
06.45.22.68.84
Vente directe à Hurtigheim
tous les vendredis
de 17h à 19h

Laurence HUBER



Coiffeuse
à domicile
06.32.22.19.06

SOS Bricolage



Damien ROCHELET
Damien.rochelet@sos-bricolage.com
06.89.06.37.59

Aidez-nous à mettre à jour cet annuaire

Si votre activité ne figure pas ci-dessus, nous vous adressons nos plus sincères excuses et vous invitons à nous le signaler au plus vite par téléphone au 03.88.69.02.09 ou par courriel : mairie@hurtigheim.fr



NUMEROS UTILES : COMMUNE DE HURTIGHEIM

Tél 03.88.69.02.09		
MAIRIE, 1 Place de la Liberté	E-mail	mairie@hurtigheim.fr
	Site internet	www.hurtigheim.fr
Le Maire	Jean-Jacques RUCH	06.77.53.06.72
1^{er} Adjoint	Claude GRIMM	06..36.96.88.36
2^{ème} Adjoint	Suzy PIECKO	06.71.26.55.93
Secrétaire de mairie	Maeva SCHAUDEL	03.88.69.02.09
Directrice d'Ecole	Mélanie FOURCAULT	03.88.69.16.50
Com. Com. Kochersberg-Ackerland		
	Accueil	03.88.69.76.29
Gendarmerie		Faire le 17
Gendarmerie de Truchtersheim		03.88.69.60.08
SAMU		Faire le 15
Numéro d'urgence Européen		Faire le 112
Sapeurs Pompiers		Faire le 18 ou le 118 à partir d'un portable
Chef de section des Pompiers	Denis BARON	03.69.26.12.23
SOS Mains Strasbourg		03.88.67.44.01
SOS Médecins 67		03.88.75.75.75
Centre antipoison		03.88.37.37.37
Pharmacie d'ITTENHEIM		03.88.69.00.14
Pharmacies de garde		32 37
Réseau d'aides et d'écoute		
Drogue, alcool, tabac info service		08.00.23.13.13
Allo enfance maltraitée		faire le 119
Fil santé jeunes		08.00.23.52.36
Sida info service		08.00.84.08.00
Aide à la personne	UTAMS de SAVERNE	03.69.33.20.00
Assistante sociale (sur rdv)	Centre médico-social de Wasselonne – Mélanie NOEPPÉL	03.69.33.21.50

Enfance et Petite Enfance		
Relais Petite Enfance (Premiers Pas)	Mme Sophie PEREIRA	03.88.51.00.03
Périscolaire Élémentaire 2 rue Emile Wagner FURDENHEIM	M. Sébastien WENDER	03.88.59.30.13 / 07.88.41.10.72
Périscolaire Maternelle 3 rue de l'Ecole HURTIGHEIM	Mme Elisabeth VALTON	03.88.64.92.48 – 06.37.94.75.82
Vie Associative		
Association Socioculturelle et Sportive	Raphaël KRACK	03.88.69.07.29
Arboriculture	Michel PFRIMMER	03.88.37.15.43
Stammtisch -Après-midi récréatives	Nathalie FORRLER	06.85.08.08.59
Conseil Presbytéral	Michèle HAESSLER	03.88.69.15.69
Madame la Pasteur	Claire DE LATTRE-DUCHET	03.88.69.00.88
Association l'Ecole en Fête	Vanessa GIRALDO	06.98.33.24.10
Autre numéros utiles		
Centre des Finances Publiques – Impôts	Schiltigheim, 14 rue des Petits Champs	03.88.19.16.20
Conciliateur de justice	Michel BECKER	06.82.16.44.01
Collège de Truchtersheim	Catherine DOLLAT, Principale	03.88.59.69.10
CeA : Centre d'entretien et d'intervention de Wasselonne		03.69.06.72.85
Electricité de Strasbourg	Accueil clientèle	03.88.20.60.60
	Dépannage	03.88.18.74.00
SFR/Numericable	Service clients Commercial	39.90 / 10.55
Gaz de Strasbourg	Accueil clientèle	03.88.75.20.20
	Urgence	03.88.75.20.75
SDEA Alsace Moselle	Schiltigheim – Accueil clientèle	03.88.19.29.19
	Urgence	03.88.19.29.19 (journée) 03.88.19.97.09 (soir, sam, dim, JF)
Service du cadastre	Schiltigheim	03.88.19.16.20
Entreprise de ramonage	FISCHER (Bouxwiller)	03.88.70.76.74

Notre salle Communale

La salle communale située face à la mairie peut accueillir une cinquantaine de personnes. Du fait de sa situation, en cœur de village, elle n'a pas vocation à accueillir des mariages ni des rencontres bruyantes. Elle est principalement destinée aux fêtes de famille ou à la vie associative. Nous encourageons donc les futurs locataires de prendre ces contraintes en compte avant toute location et notamment le bruit.

Prix de la location de la salle communale

Les tarifs pratiqués sont les suivants :

Pour les personnes domiciliées à Hurtigheim :

50 € demi-journée (durée maximale 6 heures)

140 € week-end

Pour les personnes extérieures à la commune :

100 € demi-journée (durée maximale 6 heures)

250 € week-end

Une caution de **300 €** est demandée à la signature du contrat et une contribution supplémentaire de **20 €** est due en hiver pour le chauffage.

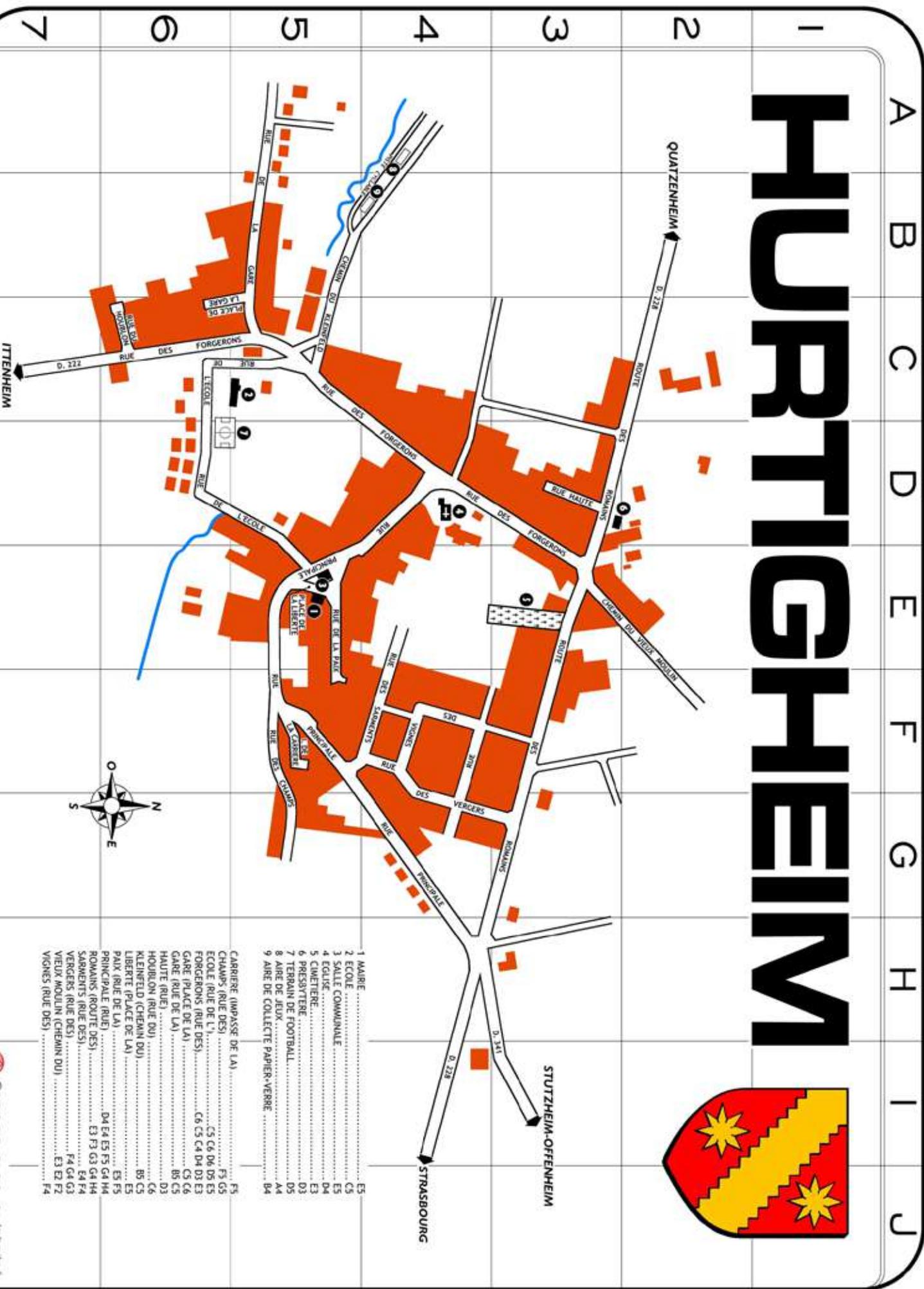
Il est rappelé que la salle peut contenir au maximum 50 personnes et **qu'aucune sous-location n'est acceptée.**

Attention, un parrainage par un habitant de Hurtigheim est demandé pour les locataires ne résidant pas dans la commune.

Renseignements : Mairie de Hurtigheim, tel : 03.88.69.02.09



HURTIGHEIM



- 1 MAIRE E3
- 2 ECOLE C3
- 3 SALLE COMMUNALE C3
- 4 EGLISE D4
- 5 Cimetière E3
- 6 PRESBYTÈRE D3
- 7 TERRAIN DE FOOTBALL D5
- 8 AIRE DE JEUX A4
- 9 AIRE DE COLLECTE PAPIER-VERRE B4

- CARRIÈRE (IMPASSE DE LA) F3
- CHAMPS (RUE DES) F5 G5
- ECOLE (RUE DE L') C3 G6 D6 D5 E3
- FORGERONS (RUE DES) C6 C5 C4 D4 D3 E3
- GARE (PLACE DE LA) C5 G6
- GARE (RUE DE LA) B5 C5
- HAUTE (RUE) D3
- HOUBLON (RUE DU) C6
- KLEINFELD (CHEMIN DU) B5 C5
- LIBERTÉ (PLACE DE LA) E3
- PAIX (RUE DE LA) E3 F3
- PRINCIPALE (RUE) D4 E4 E3 F3 G4 H4
- ROMANNS (ROUTE DES) E3 F3 G3 G4 H4
- SARMENTS (RUE DES) E4 F4
- VERGERS (RUE DES) F4 G4 G3
- VIEUX MOULIN (CHEMIN DU) E3 E2 F2
- VIGNES (RUE DES) F4